

## Danny Chalifour est nommé directeur général de l'AQTIS



L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) a depuis le 6 avril 2010 un nouveau directeur général, en la personne de Danny Chalifour, un gestionnaire chevronné qui compte une trentaine d'années d'expérience dans le secteur du cinéma et de la télévision. Danny connaît d'ailleurs déjà bien l'AQTIS, pour laquelle il a effectué plusieurs mandats au cours des derniers mois.

Le conseil d'administration a accueilli avec chaleur le nouveau directeur général : « *Danny est à nos yeux le meilleur candidat pour relever les importants défis qu'affronte l'AQTIS, dans*

*le contexte économique et technologique actuel, a souligné Brunhilde Pradier, présidente du conseil d'administration de l'AQTIS. Il va pouvoir rapidement mettre à profit sa longue expérience de gestionnaire, sa connaissance des enjeux de l'industrie et son vaste réseau de contacts. De plus, sa personnalité dynamique et son leadership vont lui permettre de diriger efficacement les importants dossiers qui sont désormais les siens.* »

Le nouveau « DG » s'est dit enthousiaste face aux projets qui l'attendent : « *L'AQTIS et ses membres sont de solides partenaires de l'industrie, a-t-il rappelé. Je suis heureux de venir appuyer en cette période mouvementée où sont remis en question les modèles d'affaires, les relations entre les partenaires et les responsabilités de représentation. Avec l'équipe d'experts qui m'entoure, nous allons être plus que jamais à l'écoute de nos membres, afin de leur offrir les services de qualité auxquels ils s'attendent.* »



### Trente ans d'expérience en cinéma et télévision

Danny Chalifour a débuté sa carrière dans le secteur indépendant de la production audiovisuelle où, pendant près d'une dizaine d'années, il a exercé la fonction de producteur notamment chez Animage, aux Films de l'Esquif et à l'ACPAV.

De 1987 à 2009, il a occupé plusieurs postes de gestion de haut niveau à Téléfilm Canada, entre autres comme directeur, planification financière et gestion des contrats, directeur des finances et de l'administration et enfin, directeur, développement des affaires nationales et internationales.



Danny Chalifour est détenteur d'un MBA de l'Université Concordia (1992) et d'un baccalauréat en études cinématographiques de la Ryerson University de Toronto (1978). Passionné de golf, il est aussi président du Club de golf St-Lambert depuis 2008. Conjoint de Ann, professeure de mathématiques, il est père de deux garçons maintenant adultes, Eric et Alex. Il réside à Saint-Lambert.

## Assemblée générale, le 31 mai 2010 : notre rendez-vous annuel !

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'AQTIS aura finalement lieu le lundi 31 mai, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet (près de Radio-Canada). La rencontre commencera par un goûter servi de 18 h 30 à 19 h 30, puis l'AGA proprement dite débutera à 19 h 30.

### Ce rendez-vous est important pour vous, afin de :

- Passer en revue les principales activités et résultats de l'année 2009;
- Vous tenir au courant des grands dossiers que l'AQTIS pilote pour vous;
- Défendre vos intérêts;
- Échanger avec d'autres membres, qui partagent votre situation et vos préoccupations;
- Avoir des nouvelles du milieu;
- Venir rencontrer votre nouveau directeur général;
- Faire plus ample connaissance avec l'équipe de permanents de votre association.

## Changements à venir dans la composition du conseil

*Ayant choisi de ne pas renoncer à leur statut de membres d'une autre association, Louis Craig, Louis Piché et Daniel Sauvé ont dû quitter récemment le conseil d'administration de l'AQTIS. Le conseil va donc nommer prochainement de nouveaux administrateurs, afin de combler les trois postes vacants.*

En février dernier, nous vous avons annoncé que, malgré l'adoption de la modification à nos statuts et règlements relatifs aux administrateurs à double allégeance, les membres du conseil également membres d'une autre association élus en 2009 pouvaient conserver leur poste d'administrateur jusqu'à la fin de leur mandat.

Depuis, nos conseillers juridiques nous ont fourni un avis plus complet, qui nous a menés à tirer de nouvelles conclusions :

- Les amendements de février n'ont pas annulé les actes posés par le conseil d'administration au sujet des administrateurs à double allégeance.
- Cependant, ces amendements ont disqualifié les administrateurs qui ne rencontraient plus les conditions d'éligibilité établis suite à l'amendement des Statuts et règlements.
- Le conseil a donc informé ses administrateurs à double allégeance des nouvelles conditions pour maintenir leur statut. Il leur a aussi offert la possibilité de mettre un terme à leur affiliation avec une autre association œuvrant dans le même secteur que la nôtre.
- Ces trois personnes ont choisi de conserver leur double appartenance. Elles ont donc dû être disqualifiées en tant qu'administrateurs. L'AQTIS doit respecter le choix qu'ont exercé ces trois membres. Le conseil les remercie de leur contribution positive et enthousiaste à ses travaux, tout en souhaitant qu'ils demeurent actifs au sein de notre association.



*Le comédien Claude Legault, entouré de l'équipe de tournage du film Les Sept Jours du Talion, de Podz. Photo : Yan Turcotte.*

## RÈGLEMENT dans le « dossier Spiderwick »

*Le conseil d'administration de l'AQTIS vient de suspendre les mesures disciplinaires prises envers les signataires de la pétition Spiderwick. Cette mesure d'exception vient clore un épisode difficile de l'histoire de notre association. Rappelons les faits.*

Le 27 novembre 2006, plusieurs membres de l'AQTIS travaillant pour la production *Spiderwick Chronicle* ont signé une pétition stipulant : « Nous ne voulons en aucun cas le début d'une négociation en notre nom, entre l'AQTIS et notre employeur, *Spiderwick Chronicle inc.* ». En agissant ainsi, ces personnes ont contrevenu à leur engagement envers l'AQTIS, en mettant en péril notamment les reconnaissances de notre syndicat, garantes des ententes collectives. Cette faute a été portée à l'attention du comité de discipline.

### *Un climat plus propice aux discussions*

Cependant, lors de la mise sur pied du comité spécial nommé par la ministre Christine St-Pierre, les associations concernées ont accepté de suspendre toute procédure juridique, afin d'offrir un climat plus propice aux discussions. Le conseil d'administration de l'AQTIS a lui aussi arrêté temporairement l'exécution d'avis et de sanctions disciplinaires, dont celles concernant les signataires de la pétition Spiderwick.

Après divers épisodes, le conseil a finalement décidé, le 23 mars 2010, de suspendre les mesures disciplinaires sur ce dossier. Deux raisons ont motivé cette position. D'une part, il s'est écoulé une longue période depuis cette affaire. D'autre part, certains des signataires ont affirmé n'avoir pas eu conscience des implications de leur geste.

Tous les membres signataires ont depuis été informés du statut de ce dossier. Ils ont cependant été avisés qu'à l'avenir, ils devront être conséquents face au syndicat auquel ils ont confié leurs intérêts et leurs conditions de travail.

# Félicitations

à nos membres lauréats  
de Prix Jutra ou Génie

L'AQTIS félicite chaleureusement ses membres qui ont été récompensés comme lauréats ou finalistes lors de la 12<sup>e</sup> Soirée des Jutra et de la 30<sup>e</sup> Soirée des Prix Génie. Une fois de plus, nos membres ont démontré de façon éclatante l'importance de leur contribution au succès des films québécois.



Karine Vanasse, dans Polytechnique, un film de Denis Villeneuve. © Alliance Films

## Lauréats d'un Prix Jutra

**Pierre Blain** : Meilleur son pour *Polytechnique*;  
**Richard Comeau** : Meilleur montage pour *Polytechnique*; **Pierre Gill**, Csc : Meilleure direction de la photographie pour *Polytechnique*; **Linda Gordon** : Meilleure coiffure pour *1981*; **Judy Jonker** : Meilleurs costumes pour *Dédé à travers les brumes*;  
**Colleen Quinton** : Meilleur maquillage pour *Cadavres*.

## Lauréats d'un Prix Génie

**Pierre Blain** : Meilleur son d'ensemble pour *Polytechnique*; **Djina Caron** et **André Duval** : Meilleurs maquillages pour *Grande Ourse, la clé des possibles*; **Richard Comeau** : Meilleur montage pour *Polytechnique*; **Pierre Gill**, Csc : Meilleures images pour *Polytechnique*.

# Rapport du comité L'Allier sur le statut des artistes

Le 9 avril dernier, un document essentiel pour les membres de l'AQTIS comme pour l'ensemble du milieu culturel québécois a été rendu public. Il s'agit du *Rapport du comité L'Allier sur la démarche de réflexion avec les associations concernées par l'application des lois sur le statut des artistes*, commandé par Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Ce rapport porte sur la démarche de réflexion menée avec les associations (dont l'AQTIS) concernées par l'application des deux lois sur le statut de l'artiste (Loi S-32.1 et Loi -32.01), dans le contexte des changements technologiques et des transformations de l'économie de la culture.

La ministre a dit accueillir positivement les recommandations du comité de travail présidé par Me Jean-Paul L'Allier : « *En filigrane de ce rapport, on lit clairement que l'absence de consensus, malgré les nombreux efforts consentis au cours des dernières années, coûte très cher tant aux artistes qu'à l'industrie de la culture elle-même* », a mentionné la ministre. Le rapport soulève que « *le développement de l'économie de la culture est préalable à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes. (...) Il apparaît essentiel que les acteurs de chacun des secteurs travaillent de concert pour trouver des solutions qui permettront ce développement.* »

Selon Danny Chalifour, le nouveau directeur général de l'AQTIS, ce rapport constitue un pas dans la bonne direction. « *Nous sommes reconnaissants à la ministre et au comité L'Allier du soin porté à l'élaboration de cette étude, a-t-il souligné. Nous nous tenons à la disposition de Mme St-Pierre pour poursuivre la recherche de solutions. Plusieurs des actions et recommandations formulées par le comité nous concernent directement. Même s'il est encore tôt pour statuer sur les solutions proposées, il est d'ores et déjà apparent que certaines d'entre elles sont conformes aux représentations faites par l'AQTIS auprès du comité et constituent donc des éléments positifs pour nos membres. Notons à cet égard la recommandation visant à ce que la ministre n'amende pas la Loi S.32.1 pour en exclure les salariés.* »

Enfin, Danny Chalifour apprécie particulièrement le conseil du comité, selon lequel, pour faire le virage proposé, il est nécessaire pour tous les intervenants de « *penser autrement* » et de « *faire autrement* ». « *Il serait toutefois souhaitable, a-t-il ajouté, que la ministre n'intervienne pas dans les négociations, tel que recommandé par le rapport L'Allier.* »

On peut télécharger le texte du rapport L'Allier à :  
[www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca)



### **Cotisation des membres permissionnaires**

Le taux de cotisation des techniciens permissionnaires passera de 3 % à 4 %, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2010. Ce changement s'inscrit dans le cadre du budget annuel adopté par le conseil d'administration.

### **Paiement de la cotisation annuelle**

Rappel amical aux membres : les cotisations annuelles sont payables au plus tard le 15 décembre de chaque année pour l'année suivante. Toute cotisation annuelle non payée le 15 décembre entraîne une pénalité administrative. De plus, un membre qui n'est pas en règle depuis deux mois est automatiquement déclaré démissionnaire de l'association et son nom est retiré de la liste des membres.

### **Refonte du système informatique de l'AQTIS**

Afin d'accroître l'efficacité de ses opérations administratives, l'AQTIS procède depuis peu à la refonte complète de son système informatique. Il est prévu que cette nouvelle plateforme soit opérationnelle en janvier 2011, même si certains modules devraient être prêts avant. À moyen terme, ce système permettra d'offrir de nouveaux services, tel l'accès par les membres à leurs informations personnelles et la saisie des feuilles de temps par les producteurs directement dans la base de données de l'association.

### **Programme d'aide aux membres**

L'AQTIS a renouvelé son entente avec Michel Carpentier en regard du Programme d'aide aux membres. Pour joindre M. Carpentier au : 514 352-1319 ou 514 814-5539; courriel: paemichelcarpentier@hotmail.com. Ce service est strictement confidentiel et aucune information relative aux individus n'est communiquée à l'AQTIS.

### **Le prochain bulletin AQTIS Info sera consacré principalement aux services aux membres.**



*Guillaume LeBon (alias André Mathieu à son jeune âge), dans L'enfant prodige, de Luc Dionne.*

aqtis info

**Publié par : l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) • Directeur général : Danny Chalifour**  
533, rue Ontario Est, bureau 300, Montréal, (Qc) H2L 1N8  
Tél. : 514 844-2113 • Télécopieur : 514 844-3540 • Courriel : info@aqtis.qc.ca • Site Web : www.aqtis.qc.ca • ISSN 1916-5188